

Image not found or type unknown



Contester notification administrative

Par **steeve974**, le **02/07/2012** à **19:17**

Bonjour,
Je souhaite contester une notification administrative de retrait de permis immédiat pour excès de vitesse du 28 mai
Ce document comporte une durée de suspension de 2 mois et une date de restitution le 28/11/12 !!!
Est-ce la raison pour laquelle après 1 mois je n'ai toujours pas obtenu une convocation à la visite médicale demandée? Peu importe.
À qui dois-je adresser ma demande d'annulation pour vice de forme?
Avez-vous une lettre type?
Cordialement